

# Commune d'Aigneville

## Réunion 24 février 2017

### PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Du 24 février 2017

Convocations du 16/02/2017

Réunion tenue à 19 heures 30 en mairie.

Présents : Monsieur DEQUEVAUVILLER Michel, Monsieur DELIGNIERES Francis, Monsieur DELABRE Stéphane, Madame GROGNET Janine, Monsieur DUFETELLE Hubert, Madame BONVALET Evelyne, Monsieur DESTOBBELEIR Jacques, Monsieur DUMONT Jean Louis, Monsieur EMPEREUR Pascal, Monsieur FOIRESTIER Michel, Monsieur LECONTE Max.

Absent excusé : Monsieur DEPOILLY Christophe

Procuration : Monsieur DEPOILLY Christophe a donné procuration à Monsieur DELIGNIERES Francis.

#### **01 : Désignation du Secrétaire de Séance :**

Monsieur DELIGNIERES Francis est nommé secrétaire de séance.

#### **02 : Procès-Verbal :**

L'approbation du procès-verbal est reportée à la prochaine réunion.

Il est demandé de modifier l'ordre du jour :

- Le point Finances sera vu après le point Personnel Communal.
- Le point Padd du PLUI sera examiné après le point cadre de Vie.

#### **3 : Affaires Générales : Information du Maire :**

##### **1 : Demande de prêt de la Place d'Hocquéus :**

Une association régie sous la loi de 1901 a été créée à Aigneville au 308 rue de Feuquières pour aider une petite fille malade afin de récolter des fonds pour son bien-être.

Cette association demande que la commune lui prête gracieusement la Place d'Hocquéus le 15 août avec un accès aux toilettes des écoles d'Hocquéus pour un regroupement de voiture.

Le conseil donne son accord pour prêter la place d'hocquéus avec accès aux toilettes, un contrôle et nettoyage des toilettes seront réalisés.

##### **2 : Remboursement AMP :**

Suite aux dégâts causés lors de la dernière tempête, l'assurance nous a remboursé la somme de 3966.74€. Le conseil autorise Monsieur le maire à déposer le chèque au trésor public.

#### **4 : Personnel Communal : Contrats :**

La commission du Personnel Communal a émis un avis favorable au renouvellement du contrat de Madame POIRET Caroline à compter du 18 avril 2017, la demande sera transmise à Pole Emploi. Actuellement, 3 agents sont en arrêt de maladie.

#### **9 : Finances :**

##### **9 – 1 : Compte administratif :**

Le compte administratif fait ressortir le résultat suivant :

##### Fonctionnement :

Dépenses : 515 566,95 €

Recettes : 842 004,49 €

**Excédent de fonctionnement : 326 437,54 €**

##### Investissement :

Dépenses : 160 268,67 €

Recettes : 100 355,85 €

**Déficit d'investissement : 59 912,82 €**

**Excédent global : 326 437,54 – 59 912,82 = 266 524,72 €**

Conformément aux dispositions légales Monsieur DEQUEVAUVILLER Michel ayant quitté la salle pendant le vote du Compte administratif et sous la présidence de Monsieur LECONTE Max, doyen de l'assemblée, le Compte administratif est mis au vote :

Pour : 11 - Contre : 0 - Abstention : 0

Le compte de gestion ayant les résultats identiques est mis au vote : Pour : 11 - Contre : 0 - Abstention : 0

Monsieur le maire reprend la suite de la réunion.

# Commune d'Aigneville

## Réunion 24 février 2017

### 9 -2 : Prêt pour couvrir les travaux de la rd 48 :

Pour couvrir le montant des travaux de la RD 48 et conformément aux réunions précédentes, nous avons demandé au Crédit agricole de nous faire part des taux actuels d'emprunt :

1/ Prêt de 200 000 € remboursement sur 20 ans, échéances annuelles, taux de 1.96 % soit une annuité annuelle de 12 184.18 €, frais de mise en place du prêt 400 €.

Prêt tva de 67 000 € : remboursement dans deux ans, taux de 0,80 %

Annuité de la première année de 536 €, deuxième année de 67 536 €

Frais de dossier 152 €.

Le conseil autorise par 12 voix Monsieur le maire à contracter les deux emprunts ci-dessus.

Monsieur le maire est autorisé à signer tous les documents afférents à ce dossier.

### 6 : Affaires générales : Installations classées pour la protection de l'environnement : avis à donner :

La Sarl Decayeux a cessé son activité de fabrication d'éléments pour l'ameublement sur son site situé au 197 rue de Gamaches depuis avril 2006.

Un projet d'arrêté instituant des servitudes d'utilité publique vient de nous être adressé par la Préfecture de la Somme, après consultation des services concernés et Monsieur et Madame BUCHON, nouveaux propriétaires de cet immeuble.

Le conseil prend acte des restrictions et obligations sur le terrain que Monsieur et Madame BUCHON ont acheté.

Le conseil demande que les consignes soient respectées et émet un avis favorable au dossier.

### 7 : Affaires Générales : Partenariat CCV et Apev :

L'Apev nous informe que plusieurs dizaines de pommiers, quelques cerisiers et aubépines rouges peuvent être mises à disposition des communes par le biais d'une convention (160 arbres) entre la CCV, l'Apev et la commune.

Le conseil décide de demander à l'Apev de nous octroyer 20 arbres fruitiers et deux aubépines rouges.

Les arbres fruitiers seront plantés au lotissement Jean-Pierre Douay et sur l'aire de jeux à Courcelles.

### 8 : Affaires Générales : L'application du zéro phyto dans les collectivités au 1<sup>er</sup> janvier 2017 :

Le centre de gestion de la Somme nous a fait parvenir une fiche info prévention sur l'application de Zéro Phyto dans les collectivités au 1<sup>er</sup> janvier 2017 sauf pour les stade et cimetière.

Une réunion est programmée en mars pour nous présenter les alternatives possibles, deux de nos employés techniques ainsi que Messieurs DUFETELLE, LECONTE et DESTOBBELEIR représenteront la commune à cette réunion. Il est demandé qu'un compte rendu soit exposé lors d'une prochaine réunion de Conseil.

Notre responsable des achats de produits phytosanitaires nous informe une nouvelle fois de la possibilité d'une chartre ~~pour le~~ Zéro Phyto. Cette chartre permettrait à la commune d'obtenir des subventions.

### 10 : Travaux : Bilan et projets :

Dossier RD 48 :

Le dossier d'appel d'offre a été réalisé par le cabinet d'études V3D.

La commune a mis en ligne sur une plateforme dématérialisée le DCE : dossier de consultation des entreprises.

Une publication est passée au BOAMP

Onze entreprises ont téléchargé le DCE.

La remise des offres se termine le vendredi 3 mars à 17 h 00 en mairie.

L'ouverture des plis aura lieu le 7 mars à 17 h 30 salle François David.

Le retour de l'analyse des offres par VD3 est prévu le 10 mars à 17 h en mairie.

La validation en réunion du conseil de l'entreprise retenue est programmée le mercredi 15 mars à 18 h.

### 11 : Sociale et Scolaire : Bilan et projet

#### 11 - 1 : Restos du cœur :

La collecte des restos du cœur a permis de récolter 80 kg de denrées, ils ont été remis au centre de Gamaches.

Le conseil remercie les donateurs.

Il sera examiné lors de la prochaine réunion de la commission sociale la nécessité ou pas de maintenir une permanence pour la collecte des restos du cœur le samedi.

# Commune d'Aigneville

## Réunion 24 février 2017

### 11 – 2 : Conseil Communautaire du Vimeu

La date du prochain conseil communautaire a été modifiée initialement prévue le 1<sup>er</sup> mars elle a été reportée au 8 mars.

Une collation pour environ 80 personnes est à prévoir.

Il est décidé de la collation suivante :

- Apéritif (pétillant, Ricard et whisky) et biscuits.
- Lasagnes salade
- Fromage
- Grillé aux Pommes.

### 11 : Cadre de Vie :

#### 12-1 : Travail des employés communaux :

- 60 tonnes de cailloux ont été utilisées pour maintenir les chemins communaux en bon état,
- Rénovation du château d'Agathe à la maternelle,

#### 12- 2 : Transformateur :

Il sera pris contact avec Enédis pour leur demander de repeindre certains transformateurs de la commune.

Des photos seront transmises à Monsieur CAVIGIOLI, représentant de la commune auprès d'Enédis, pour lui faire part des transformateurs à repeindre.

Nous devons être très vigilant sur le choix de la couleur des transformateurs (RAL à connaître avant les travaux).

#### 12 – 3 : Entretien des espaces verts :

Plusieurs arbres sont à élaguer ou à abattre sur la commune :

- Haie à descendre à la salle F. David,
- Elagage de 4 arbres grande Rue
- Elagage de 9 arbres à l'église
- Elagage d'arbres chemin de Maisnières
- Elagage de 2 frênes derrière l'école Maternelle
- Elagage de l'arbre de la liberté
- Abattage d'un cerisier fleurs salle François David
- Elagage du saule pleureur au logement d'hocquéus
- Elagage d'un arbre place d'hocquéus

Le montant de ces travaux s'élève à 1500 € TTC. Le conseil donne son accord pour signer le devis de Eurl Services et Paysages.

Pour les arbres qui seraient abattus le bois sera mis en vente et la recette versée au profit du CCAS.

Haie de la mare Grande Rue : La commission cadre de vie préconise de la garder, il est demandé à la commission sécurité de se prononcer sur cette solution, car la haie empiète en partie sur le trottoir.

Pour permettre une meilleure visibilité en sortant du parking de la salle François David coté Aigneville, la haie sera taillée et baissée de 20 cm.

Les Ets Béranger sont venus pour établir un devis afin de poser un grillage derrière cette haie.

Nous sommes en attente de celui-ci.

La commission Cadre de Vie propose l'achat de 6 hôtels à insectes.

Deux hôtels à insectes seront installés sur la commune et les deux hameaux.

Nous sommes en attente du devis de la maison Familiale d'Yzengremer.

Le conseil municipal donne son accord sur le principe d'achat de ces 6 hôtels à insectes.

#### 12 – 4 : Blason de la Commune :

Le blason de la commune sera réalisé sous forme de massif de fleurs, le lieu n'est pas encore défini.

#### 12- 5 : Massif et Jardinières :

La commission cadre de vie propose que la maison familiale d'Yzengremer soit chargée du fleurissement des jardinières, un devis est demandé.

#### 12- 6 : Evier de la maternelle :

Il est demandé de revoir le travail réalisé sur l'évier de la maternelle, le résultat obtenu n'est pas satisfaisant.

Lors des prochaines vacances scolaires, ce dernier sera refait avec une primaire d'accroche et une peinture résine.

# Commune d'Aigneville

## Réunion 24 février 2017

### **5 : Affaires générales : PLUI : Débat sur le PADD :**

Monsieur le Maire rappelle le pourquoi du débat :

- Les intercommunalités qui s'engagent dans l'élaboration d'un PLUI dès 2015 permettent à leurs communes de conserver leur document d'urbanisme actuel jusqu'à fin 2019 sans qu'elles aient l'obligation urgente de le grenelliser et de le mettre en conformité avec le Scot ou de remplacer leur POS par un PLU.

#### ***Les raisons de l'élaboration du Plui :***

- Par volonté de structurer le territoire communautaire au travers d'un projet commun.
- Par solidarité avec les communes en POS.
- Pour mutualiser les coûts de production.

Nous avons l'obligation de débattre en réunion de conseil municipal, pour la Commune ce que nous faisons ce jour 24 février 2017.

Quatre axes sont à étudier : Habitat, Economie, Environnement, Mobilité.

#### **Bilan de l'étude réalisée par Ingéo :**

La CCVI compte 17 909 habitants suivant indice de l'Insee 2012, la ville de Friville Escarbotin représente 26.40 % de la population et les villes de Fresenneville et Feuquières représentent 26.40 %. Les communes de Chepy Béthencourt et Woincourt représentent 20.40 % et les autres communes dont Aigneville représentent 26.80 %.

#### **Axe habitat**

L'objectif demandé par l'Etat est de densifier les communes urbaines.

La typologie urbaine et les structures ont été classées en trois catégories en termes d'habitat sur l'objectif du PLUi :

- Communes des 3 F : 60 % des logements à venir
- Communes couronnes proches : 25 % des logements à venir
- Communes rurales : 15 % des logements à venir.

Nous avons bien noté que dans le Padd il est prévu une croissance de 0.18 % par an.

Le nombre de nouvelles habitations prévues est fixé par le bureau d'études à 500 sur l'ensemble des 14 communes.

Répartition proposée par le bureau d'études pour les trois zones en logements à venir :

- o Communes des 3 F : 300
- o Communes couronnes proches : 125
- o Communes rurales : 75

**\*La commune n'est pas en accord avec cette répartition voire commentaire du débat.**

#### ***Densité en habitations par hectare :***

Suite à l'interpellation de Monsieur le maire lors des réunions de travail au sujet du nombre d'habitations à l'hectare pour les communes sans assainissement collectif, nous avons bien noté que cette demande avait été prise en considération dans le Padd.

#### **Commentaires du conseil municipal suite à débat sur l'axe habitat :**

Le conseil fait part des observations suivantes :

Le choix des habitants de s'installer dans un village ou une ville est un choix personnel.

Les personnes souhaitant s'installer à Aigneville le font pour la qualité de vie (espace et nature) tout en profitant de la proximité des 3 F.

Les habitants considèrent que notre commune est un endroit agréable à vivre.

Les nouveaux arrivants s'installent sur notre commune pour les services en place : Cantine, Garderie, Service de bus pour le collège et le lycée, Commerces à proximité, Fibre Optique.

Le conseil souhaite préserver et renforcer les services mis à disposition des habitants.

La commune souhaite un développement raisonné en adéquation avec la vie de la commune.

Elle souhaite également la préservation de son identité rurale par la réhabilitation de l'habitat ancien.

Le conseil demande que les zones Nba bâties ou avec un permis de construire en cours soient transformées en Zone U.

La répartition du foncier doit être répartie plus équitablement sur l'ensemble des communes de la Communauté.

Nous avons bien noté que Courcelles est intégré dans les hameaux repérés (zone urbaine).

#### **Axe Economie :**

Suite à la présentation de l'axe économie, nous sommes en accord avec le Padd. Le conseil tient à mettre en avant les points suivants :

La réhabilitation des friches industrielles (mise en place de musée sur le savoir technologique local par la transformation en logement ou centre culturel).

L'attractivité des industries est primordiale pour notre secteur. Il est important de les mettre en avant.

En ce qui concerne les zones commerciales : le conseil souhaite qu'elles soient limitées et adaptées à notre population tout en sauvegardant les petits commerces.

Les activités touristiques sont à développer, nous avons dans notre région un potentiel important par la proximité de la Baie de Somme, la plage, sa culture industrielle...

# Commune d'Aigneville

## Réunion 24 février 2017

Le conseil demande que les constructions des fermes ou annexes aux fermes (élevage industriel) soient installées en dehors de village afin d'éviter les nuisances et le périmètre de réciprocité.

Une étude a été menée, par la chambre d'agriculture auprès des agriculteurs du village, elle a mis en avant des projets (type élevage volaille en centre village).

Nous considérons que ce type de projet ne peut pas figurer dans le Plui sans qu'il soit validé par une étude complète de faisabilité.

Les inscriptions de ces projets dans le PLUI pourraient permettre de croire que ces projets ont l'aval des services de l'état et de la population.

Nous demandons que seule soit pris en compte les installations actuelles déclarées conformes.

### **Axe Environnement :**

Suite à la présentation de l'axe environnement, nous sommes en accord avec le Padd. Le conseil souhaite le maintien des actions déjà engagées et demande le développement de certaines actions :

L'aspect environnemental des communes rurales est fondamental.

Il est primordial de préserver les haies, les zones boisées exceptionnelles, le patrimoine architectural.

Il est demandé de sauvegarder la biodiversité et les prairies.

Notre territoire étant saturé par les éoliennes nous demandons que le développement soit limité voire interdit.

La consommation des surfaces nous paraît importante sur la Zavi développée, il est demandé une densification des futurs projets.

### **Axe mobilité :**

Suite à la présentation de l'axe mobilité, nous sommes en accord avec le Padd, le conseil souhaite le maintien des services existants et le développement de certains axes.

Il est indispensable de maintenir le service des bus pour les enfants du RPI du collège et le lycée, de promouvoir les transports en Commun, de maintenir la desserte ferroviaire économique et touristique.

Il est demandé de développer les offres pour la mobilité des actifs mais aussi pour les retraités, de développer les véhicules écologiques et le service à la demande.

### **Conclusion du débat :**

L'ensemble du conseil municipal a apprécié le travail effectué par le cabinet d'études Ingéo ainsi que la réunion d'information destinée aux élus.

Mais le conseil est néanmoins en désaccord sur la répartition de l'axe habitat.

En effet, notre commune ayant une progression significative du nombre de nouvelles habitations sur les dernières années (de 2000 à 2013 : 43 habitations). La commune d'Aigneville se trouve fortement pénalisée avec les perspectives du Padd.

Nous ne retrouvons pas l'orientation du Plh validé en conseil municipal le 1er juin 2016 (21 habitations sur six ans).

- Le conseil est inquiet sur l'espace défini pour les surfaces à bâtir.
- Le conseil demande que les zones Nba soient reprises en zones urbaines.
- Il est indiqué que les restrictions des périmètres pour les fermes au centre village sont importants, ce qui limite l'espace libre pour l'habitat.
- La clé de répartition des logements, pour Aigneville est insuffisante.
- Il est à noter que sur Aigneville, le potentiel de maisons anciennes à réhabiliter est inexistant.
- Il est demandé que le PADD maintienne le taux de croissance prévu au PLH, indispensable au maintien des services de la commune (cantine, écoles...).
- Il est demandé de prendre en considération les ambitions de la commune pour la pérennisation des services, sur une base de 4 habitations an.
- Notre commune peut être considérée comme banlieue résidentielle des 3 F d'où notre volonté de dégager des terrains à la construction.
- L'axe à améliorer est celui de la mobilité.
- Un point est important à développer : le tourisme car notre environnement est favorable à cette activité.
- Le conseil demande au Bureau d'Etude de clarifier les dates de référence, et souhaite que la date retenue soit la plus proche possible de la validation de PLUI concernant le nombre d'habitations à édifier.
- Nous avons bien noté que le sursis à statuer ne sera pas imposé dans l'attente de la validation du PLUi.

### **En conclusion**

Afin de permettre à la commune d'Aigneville de suivre sa politique de développement et ainsi conserver ses structures scolaires nous insistons sur le respect des engagements défini par le Plh.

# Commune d'Aigneville

## Réunion 24 février 2017

### 13 : Dates à programmer :

#### 12 – 1 : Conseil Municipal :

Les dates des prochaines réunions de conseil sont fixées au :

- Les 15 mars à 18 h et 31 mars à 18h.

#### 12 – 2 : Commissions :

Aide sociale et scolaire : le 6 mars à 18 h 30

Info commune : le 21 mars à 18 h 00

Travaux : le 24 mars à 17 h 00

Finances : le 24 mars à 18 h 00

### 14 : Divers :

#### 14-1 : Déchetterie d'Huchenneville

La déchetterie d'Huchenneville est accessible à tous les habitants de la CCV.

Les horaires d'ouverture sont :

Période été du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre :

- Lundi : 8 h 15 à 12 h
- Mercredi : 9 h 15 à 12 h30 et 13 h 30 à 18 h 30
- Vendredi 13 h 45 à 18 h 30
- Samedi : 9 h 15 à 12 h3 0 et 13 h30 à 18 h 30

Période hiver du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars :

- Lundi : 8 h 15 à 12 h 00
- Mercredi : 13 h 45 à 17 h 30
- Vendredi : 14 h 15 à 18 h 00
- Samedi 9 h 15 à 12 h 30 et 13 h 30 à 17 h 30.

### 15 : Droit d'initiative :

#### 15-1 : Boîte éclairage public :

Il est demandé de revoir avec notre électricien si les boîtes d'éclairage public sont toujours aux normes. Un mail sera transmis à l'entreprise en charge de l'éclairage public pour l'obtention d'un devis.

#### 15-2 : Préau de la maternelle : flaque d'eau devant la porte :

Une solution afin d'éviter la flaque d'eau qui stagne devant la porte du préau de la maternelle doit être trouvée.

#### 15-3 : Poêle école rue de Fressenneville Classe de Mme DELABRE :

Le poêle de la classe des enfants CM1 et CM2 a été déclaré hors d'usage par notre prestataire des chauffages, Un devis a été demandé pour le remplacement, le coût est estimé à environ 3000 €, le conseil donne son accord. En attendant sa livraison et son installation, le chauffagiste nous a prêté des radiateurs électriques.

#### 15-4 : Chemin de remembrement :

Un chemin de remembrement situé derrière les maisons rue de Courlieux a disparu. Le cadastre sera consulté.

Le Conseil sera informé de l'avancement du dossier.

#### 15 – 5 : Tracteur et tonne à lisier :

Un conseiller nous signale le mauvais état des rues sur Courcelles, des tracteurs avec des tonnes à lisier passent et salissent la route. L'agriculteur a été averti et il lui a été demandé le nettoyage de la route.

Séance levée à 23 h 32

## Commune d'Aigneville Réunion 24 février 2017

Nom Prénom	Présent / Absent	Signature
DEQUEVAUVILLER Michel	Présent	
DELIGNIERES Francis	Présent	
DELABRE Stéphane	Présent	
GROGNET Janine	Présente	
DUFETELLE Hubert	Présent	
BONVALET Evelyne	Présente	
DEPOILLY Christophe	Présent	
DESTOBBELEIR Jacques	Présent	
DUMONT Jean-Louis	Présent	
EMPEREUR Pascal	Présent	
FOIRESTIER Michel	Présent	
LECONTE Max	Présent	